



CONVOCAION POUR LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 23 JANVIER 2024

**IL EST PORTÉ À LA CONNAISSANCE DE LA POPULATION QUE LE
CONSEIL MUNICIPAL SE RÉUNIRA LE MARDI 23 JANVIER 2024 À 18 H 30
À L'ESPACE FRANÇOIS RABELAIS.**

Avec l'ordre du jour suivant :

- **Administration générale**
 - Élection des délégués et de leurs suppléants appelés à former le collège électoral qui sera chargé de procéder à l'élection sénatoriale du 27 mars 2023
- **Budget – finances**
 - Budget annexe « Lotissement de la Clorine » : Décision modificative n°2
- **Ressources humaines**
 - Institution de la « prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire ».
- **Questions et informations diverses**

Smarves, le 15 Janvier 2024

Le Maire


Michel GODET